



### CULTIVEZ VOTRE AVENIR AVEC NOUS!

Grow your career with us!

La Ville de Mont-Royal recherche activement des personnes talentueuses pour contribuer au succès de sa communauté.

The people who make a difference in our community.



# Mécanicien(ne) auxiliaire (durée minimale 7 mois)

## Ville de Mont-Royal

📍 180 Chemin Clyde, Mont-Royal, Québec H3P 2N9

👤 1 Poste disponible

📅 Publié le : 9 septembre 2025

📅 Expire le : 30 octobre 2025

## DESCRIPTION DU POSTE

L'horaire de travail est du lundi au jeudi, de 6 h 45 à 15 h 00 et le vendredi de 6 h 45 à 11 h 45. Sous l'autorité du contremaître du garage municipal, l'employé sera appelé à exercer les fonctions suivantes :

## DESCRIPTION SOMMAIRE

L'employé effectue des travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles du domaine de la mécanique, notamment des vérifications, de l'entretien préventif, des réparations sur tous genres de véhicules moteurs, appareils motorisés et autres équipements actionnés par des moteurs à

essences, aux diesels ou électriques de la Ville. Il effectue les ajustements, remplacements, modifications et réparations mécaniques, électriques et électroniques qui s'imposent. La fonction implique de savoir conduire tout genre de véhicules afin de pouvoir les déplacer à l'intérieur et à l'extérieur de l'atelier de mécanique.

Le travail s'accomplit sous surveillance directe du contremaître ou de son représentant et exige une formation professionnelle ainsi qu'une expérience préalable de la mécanique de machinerie lourde. L'employé reçoit son travail sous forme de directives orales et/ou sous forme de formulaires, plans ou schémas et complète des rapports d'activités selon les exigences du contremaître ou son représentant. Il est requis de réaliser les travaux qui lui sont confiés conformément aux directives et aux pratiques du métier.

## EXEMPLES DE TÂCHES

- Constate la nature des défauts, en détermine les causes et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées; dresse les listes des pièces de rechange suivant les catalogues.
- Vérifie, enlève, démonte, répare, remonte et repose les moteurs, carburateurs, transmissions, directions, freins, différentiels, embrayages, ressorts, pivots et les systèmes hydrauliques et hydrostatiques.
- Aligne et balance les roues à l'aide d'appareils à cet effet; remplace les parties défectueuses : coussinets, essieux, amortisseurs de chocs.
- Effectue de menus travaux d'entretien et de réparation des contacts, tubulures d'échappement, systèmes de refroidissement, phares et feux.
- Exécute les réparations nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les indications fournies par les manuels d'instruction; installe des mécanismes auxiliaires sur divers appareils.
- Effectue les travaux de mécanique que requièrent l'entretien et la réparation d'appareils divers, lourds ou légers : souffleuses, tracteurs, auto-niveleuses, balais mécaniques, camions, autos, motocyclettes, compresseurs, tondeuses, pompes, etc...
- Exécute des travaux simples de soudure à l'arc ou oxyacétyléniques et se sert, au besoin, de torches oxyacétyléniques pour le coupage ou le chauffage de métaux.
- Ajuste et installe les composantes électroniques sur les moteurs (injection), transmission (cerveau électronique), freins (A.B.S.), systèmes d'injection, etc.
- Démonte, répare, calibre et remplace les mécanismes des lave-glaces, essuie-glaces, odotachymètres, régulateurs de banquettes, lève-glaces, et autres mécanismes du même genre.
- Démonte, vérifie, répare et remonte les chaufferettes, dégivreurs et appareils à climatisation des véhicules motorisés.
- Enlève les portes; remplace ou répare les charnières, serrures, essuie-glaces défectueux; remplace et ajuste les portes; remplace ou répare les poignées; installe des rétroviseurs et des pare-soleil.

- Pose et scelle les vitres et vérifie l'étanchéité des joints.
- Démonte, vérifie et remonte divers appareils, instruments et outils, tels que démarreurs, alternateurs, batteries, etc.
- Conduit, à l'intérieur ou à l'extérieur du garage, en observant les règles de sécurité, tout genre de véhicules motorisés nécessitant un permis de conduire de classe 3, nécessitant ou ayant subi des réparations et effectue, au besoin, des essais sur route pour diagnostiquer les problèmes ou pour vérifier la réparation effectuée ;
- Usine les pièces composantes de divers organes mécaniques; calibre les instruments.
- Exécute, à l'occasion, des travaux simples de réparation à la carrosserie, de retouches à la peinture et d'application de produit anticorrosion.
- Utilise des ordinateurs pour diagnostiquer différents problèmes ;
- Modifie, répare, fabrique, différentes pièces de carrosserie ;
- Fabrique différents outils adapté au véhicule de la Ville ;
- Modifie certains véhicules pour les moderniser ;
- Maintient en bon état de propreté son emplacement de travail ;
- Voit au bon maintien de l'équipement et outillage sous sa responsabilité en effectuant la vérification et l'entretien requis. Signale à qui de droit tout besoin ou anomalie ;
- Reçoit son travail sous forme de directives verbales ou écrites et complète des rapports d'activités selon les exigences du contremaître.

## COMPÉTENCES REQUISES

- Savoir lire, écrire, parler le français et avoir une connaissance de l'anglais\* ;
- Savoir compter ;
- Posséder un certificat valide de qualification professionnelle reconnue par la Ville ou par la Direction générale de la main d'œuvre du Québec (diplôme d'une école des métiers de l'automobile avec concentration en machinerie lourde ou véhicules commerciaux et diesel) ;
- Savoir lire et interpréter des plans et schémas ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 ;
- Avoir de bonnes connaissances des normes et des consignes de sécurité propre au métier ;
- Détenir l'habileté à se servir de l'outillage requis dans l'exécution des tâches.

*\*La connaissance de l'anglais est une exigence en raison des interactions possibles avec les citoyens de la Ville.*

**L'échelle salariale est de 44,46 \$ à 46.28 \$ l'heure (classe 18).**

## ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Souscrivant au programme d'accès à l'égalité en emploi au sens de l'article 86 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, la Ville de Mont-Royal invite les femmes, les membres des minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature.

**N.B. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**

## Prérequis

### Compétences requises :

- ▶ Bilingue (français et anglais) ⓘ
- ▶ Permis de conduire classe 3 ⓘ
- ▶ Formation en santé et sécurité au travail ⓘ
- ▶ Autonomie ⓘ
- ▶ Expérience en milieu municipal ⓘ
- ▶ Travail d'équipe ⓘ
- ▶ Expérience en milieu de travail syndiqué ⓘ

## AVANTAGES



Rémunération compétitive



Congé sociaux



Formation offerte aux employés



Stationnement gratuit



Programme d'aide aux employés (PAE)



Type d'emploi

**Auxiliaire 7 mois / Temps plein**

Quarts de travail :

**Jour**

Heures de travail :

**38 h/sem.**

Emplacement

**Sur les lieux du travail**

Salaire :

**44,46 \$ - 46,28 \$ CAD Taux horaire**

Syndiqué :

**Oui**

### Documents requis

**CV**